
États financiers du Musée des beaux-arts de Montréal

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Musée des beaux-arts de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 23 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Musée des beaux-arts de Montréal
État de la situation financière
 au 31 mars 2021

						2021	2020
	Notes	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
À court terme							
Encaisse et dépôts à terme		2 499 028	7 723	241 670	—	2 748 421	2 692 386
Débiteurs		904 518	32 487	16 971	—	953 976	1 144 916
Soldes interfonds		6 595 928	(7 686 067)	1 090 139	—	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement		1 078 543	—	—	—	1 078 543	—
Subventions à recevoir		2 804 714	4 656 913	—	—	7 461 627	5 317 289
Stocks de la Boutique-Librairie		817 625	—	—	—	817 625	1 059 347
Frais payés d'avance		128 034	—	—	—	128 034	1 764 078
		14 828 390	(2 988 944)	1 348 780	—	13 188 226	11 978 016
Subventions à recevoir		833 948	18 827 738	—	—	19 661 686	22 138 763
Placements	12	9 051 658	—	15 606 710	—	24 658 368	21 825 281
Immobilisations	4	—	116 006 005	—	—	116 006 005	118 378 730
Collection	2	—	—	1 000	—	1 000	1 000
		24 713 996	131 844 799	16 956 490	—	173 515 285	174 321 790
Passif							
À court terme							
Emprunts bancaires	5	6 800 000	2 255 868	—	—	9 055 868	7 137 868
Intérêts courus		6 410	39 149	—	—	45 559	70 797
Créditeurs et charges à payer		4 317 748	—	—	—	4 317 748	4 523 403
Produits perçus d'avance		2 750 596	—	—	—	2 750 596	3 440 999
Apports reportés		6 134 950	—	—	—	6 134 950	6 890 219
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement		—	—	—	—	—	808 461
Tranche à court terme de la dette	6	416 467	4 617 458	—	—	5 033 925	4 987 668
		20 426 171	6 912 475	—	—	27 338 646	27 859 415
Dette	6	833 948	10 525 638	—	—	11 359 586	15 893 411
Apports reportés	7	—	86 999 867	8 616 286	—	95 616 153	95 208 938
Obligation au titre des prestations définies – Régime de retraite	8	—	—	—	—	—	106 800
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	8	—	—	—	653 800	653 800	675 600
		21 260 119	104 437 980	8 616 286	653 800	134 968 185	139 744 164
Engagements et éventualité	10 et 14						
Actifs nets							
Dotations		1 365 806	—	8 340 204	—	9 706 010	9 681 443
Investis en immobilisations		—	25 397 717	—	—	25 397 717	25 397 717
Affectés d'origine interne		3 463 443	2 009 102	—	—	5 472 545	2 643 600
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		—	—	—	1 522 400	1 522 400	1 941 000
Non grevés d'affectation		(1 375 372)	—	—	(2 176 200)	(3 551 572)	(5 086 134)
		3 453 877	27 406 819	8 340 204	(653 800)	38 547 100	34 577 626
		24 713 996	131 844 799	16 956 490	—	173 515 285	174 321 790

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

Roger Fournelle, administrateur
Pierre Bourgie, administrateur

Musée des beaux-arts de Montréal
État des résultats et de l'évolution des actifs nets
 Exercice terminé le 31 mars 2021

							2021	2020
Fonds d'administration								
Notes	Opérations	Affectations	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Généraux								
Prix d'entrée et événements spéciaux	774 422	—	—	—	—	774 422	5 902 298	
Boutique-Librairie	776 238	—	—	—	—	776 238	2 267 162	
Dons d'œuvres d'art	—	—	—	10 487 488	—	10 487 488	7 922 322	
Dons et commandites	320 288	—	—	—	—	320 288	689 277	
Dons de la Fondation	1 667 309	—	—	—	—	1 667 309	5 315 213	
Catalogues d'exposition	100 358	—	—	—	—	100 358	384 005	
Souscriptions annuelles	1 283 857	—	—	—	—	1 283 857	3 685 786	
Participations aux expositions	884 294	—	—	—	—	884 294	2 584 995	
Placements	74 897	2 238 109	—	—	—	2 313 006	(610 290)	
Location	216 009	—	—	—	—	216 009	311 737	
Divers	353 194	—	—	—	—	353 194	641 415	
	6 450 866	2 238 109	—	10 487 488	—	19 176 463	29 093 920	
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques	23 722 545	—	—	—	—	23 722 545	17 588 677	
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement	40 657	—	383 843	—	—	424 500	506 487	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	—	—	5 535 494	—	—	5 535 494	5 267 569	
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	1 221 582	—	1 221 582	2 017 173	
	30 214 068	2 238 109	5 919 337	11 709 070	—	50 080 584	54 473 826	
Charges								
Expositions temporaires	3 536 835	—	—	—	—	3 536 835	6 912 189	
Collection permanente	1 241 710	—	—	—	—	1 241 710	3 644 324	
Sécurité et entretien	5 236 895	—	—	—	—	5 236 895	5 788 830	
Administration	6 441 133	—	22 296	—	303 100	6 766 529	5 315 920	
Programmes éducatifs	1 412 975	—	—	—	—	1 412 975	3 021 414	
Boutique-Librairie	1 131 920	—	—	—	—	1 131 920	2 234 734	
Conservation	4 554 066	—	—	316 374	—	4 870 440	6 052 844	
Communications	3 185 588	—	—	—	—	3 185 588	5 880 870	
Amortissement des immobilisations	—	—	5 583 001	—	—	5 583 001	5 550 354	
Perte à la radiation d'immobilisations	—	—	622 781	—	—	622 781	41 533	
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	812 385	—	812 385	1 714 166	
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	10 487 488	—	10 487 488	7 922 322	
Immeubles locatifs	254 646	—	—	—	—	254 646	362 454	
Frais de gestion des placements	—	56 560	—	92 823	—	149 383	150 099	
Intérêts - projets	40 658	—	383 843	—	—	424 501	506 487	
	27 036 426	56 560	6 611 921	11 709 070	303 100	45 717 077	55 098 540	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant transferts interfonds	3 177 642	2 181 549	(692 584)	—	(303 100)	4 363 507	(624 714)	
Transferts interfonds								
Contributions du fonds d'administration								
au fonds d'avantages sociaux	(900 300)	—	—	—	900 300	—	—	
au fonds d'immobilisations	(1 339 980)	—	1 339 980	—	—	—	—	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges à la suite des transferts interfonds	937 362	2 181 549	647 396	—	597 200	4 363 507	(624 714)	
Apports reçus à titre de dotation	—	24 567	—	—	—	24 567	28 531	
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	(418 600)	(418 600)	(110 100)	
Actifs nets au début	(2 312 734)	2 623 133	26 759 423	8 340 204	(832 400)	34 577 626	35 283 909	
Actifs nets à la fin	(1 375 372)	4 829 249	27 406 819	8 340 204	(653 800)	38 547 100	34 577 626	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée des beaux-arts de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 363 507	(624 714)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(2 111 090)	928 923
Amortissement des immobilisations	5 583 001	5 550 354
Perte à la radiation d'immobilisations	622 781	41 533
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 535 494)	(5 267 569)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(1 221 582)	(2 017 173)
Obligation au titre des prestations définies	(547 200)	(141 600)
	1 153 923	(1 530 246)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(1 494 864)	1 950 555
	(340 941)	420 309
Activités d'investissement		
Variation nette des subventions à recevoir	2 389 487	(1 524 565)
Variation nette des placements	2 647 614	2 167 438
Acquisition d'immobilisations	(3 833 057)	(5 061 476)
	1 204 044	(4 418 603)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	1 918 000	(1 908 000)
Augmentation de la dette	500 100	2 953 369
Remboursement de la dette	(4 987 668)	(4 987 668)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	814 375	7 539 336
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	923 558	1 735 559
Dotations reçues	24 567	28 531
	(807 068)	5 361 127
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	56 035	1 362 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 692 386	1 329 553
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 748 421	2 692 386
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	2 203 190	1 244 555
Dépôts bancaires	545 231	1 447 831
<i>Opérations sans effet sur la trésorerie</i>		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissées	—	582 577
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	—	260 161
Apports reportés non encaissés	—	582 577

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Vers la fin d'exercice précédent, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'éclosion d'une souche du coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie qui a abouti à une série de mesures de santé publique et d'urgence mises en place pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont impliqué la fermeture des commerces de services non essentiels et ont obligé la fermeture du Musée entre le 1^{er} avril 2020 et le 6 juin 2020, et subséquemment, du 1^{er} octobre 2020 au 10 février 2021.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds selon leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

Fonds d'acquisitions

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Fonds d'avantages sociaux

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Soldes interfonds

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

Stocks de la Boutique-Librairie

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

Les travaux en cours sont comptabilisés au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période des travaux, sont capitalisés.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Avantages sociaux futurs

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle il constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Apports reportés

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

2. Méthodes comptables (suite)

Collection

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et d'estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Cette collection permanente est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Subventions

	2021	2020
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
Conseil des arts du Canada	450 000	450 000
Ministère de la Culture et des Communications	16 190 100	15 248 000
	17 010 100	16 068 000
Subventions pour des projets spécifiques		
Conseil des arts du Canada	5 000	70 045
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	170 334	421 864
Soutien aux sociétés d'État et organismes nationaux	—	190 333
Autres programmes provinciaux	46 118	351 126
Terra Foundation for American Art	—	66 500
Subvention salariale d'urgence du Canada	6 107 803	283 002
Bibliothèque et Archives Canada	183 477	—
Autres subventions	199 713	137 807
	6 712 445	1 520 677
	23 722 545	17 588 677
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	424 500	506 487

4. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	155 935 557	78 978 422	76 957 135	80 689 078
Améliorations des bâtiments	8 634 901	1 397 333	7 237 568	6 603 788
Mobilier et équipements	6 579 039	4 848 651	1 730 388	2 705 946
Infrastructure numérique	3 831 336	2 654 612	1 176 724	676 077
Travaux en cours	3 506 473	—	3 506 473	2 306 124
	203 885 023	87 879 018	116 006 005	118 378 730

5. Emprunts bancaires

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$; le solde utilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de valeur nulle (500 000 \$ utilisés au 31 mars 2020). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel (2,45 % au 31 mars 2021; 3,45 % au 31 mars 2020) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2021, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique. Ces projets représentent des emprunts de 10 392 900 \$ (7 940 000 \$ au 31 mars 2020) dont le solde utilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 6 800 000 \$ (4 232 000 \$ au 31 mars 2020). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et portent intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,45 % au 31 mars 2021; 3,45 % au 31 mars 2020).

Pour la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ au 31 mars 2020) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,45 % au 31 mars 2021; 3,45 % au 31 mars 2020), dont le solde utilisé est de 2 255 868 \$ en fin d'exercice (2 405 868 \$ utilisés au 31 mars 2020).

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2021

6. Dette

	2021	2020
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 4,501 %, remboursé au cours de l'exercice ^{a) n)}	—	53 763
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 ^{b) n)}	53 764	107 527
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 ^{c) n)}	464 620	696 931
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 ^{d) n)}	251 636	301 963
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 ^{e) n)}	9 562 154	11 474 585
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 ^{f) n)}	480 395	560 461
Portant intérêt au taux de 1,376 %, échéant en août 2021 ^{g) n)}	100 432	200 864
Portant intérêt au taux de 2,454 %, échéant en février 2027 ^{h) n)}	528 435	616 507
Portant intérêt au taux de 2,425 %, échéant en janvier 2023 ^{i) n)}	200 864	301 296
Portant intérêt au taux de 2,566 %, échéant en décembre 2021 ^{j) n)}	1 976 628	3 953 256
Portant intérêt au taux de 1,968 %, échéant en mars 2024 ^{k) n)}	264 635	352 847
Portant intérêt au taux de 2,083 %, échéant en mars 2029 ^{l) n)}	2 009 848	2 261 079
Portant intérêt au taux de 1,173 %, échéant en mars 2026 ^{m) n)}	500 100	—
	16 393 511	20 881 079
Tranche à court terme	5 033 925	4 987 668
	11 359 586	15 893 411

a) En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.

b) En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.

c) En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597 \$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs et de réaménager les collections permanentes du Musée.

d) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.

6. Dette (suite)

- e) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.
- f) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- g) En date du 31 mai 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- h) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- i) En date du 29 mars 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de soutien aux collections.
- j) En date du 3 décembre 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 5 929 885 \$. Cet emprunt constitue le refinancement d'un emprunt lié à la construction du pavillon Claire et Marc Bourgie et au réaménagement des collections permanentes du Musée.
- k) En date du 31 mai 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 441 059 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase III.
- l) En date du 29 novembre 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 512 310 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- m) En date du 18 mars 2021, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 500 100 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phases IV et V.
- n) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2022	5 033 925	5 033 925
2023	2 903 102	2 903 102
2024	2 570 360	2 570 360
2025	2 482 147	2 482 147
2026	2 482 147	2 482 147
2027 et suivants	921 830	921 830
	16 393 511	16 393 511

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2021

7. Apports reportés

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	89 664 238	90 162 728
Apports reçus durant l'exercice	2 871 123	4 769 079
Amortissement de l'exercice	(5 535 494)	(5 267 569)
Solde à la fin	86 999 867	89 664 238

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	5 544 700	7 239 575
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	20 000	19 930
Dons de la Fondation	581 270	1 230 791
Revenus de placement	3 691 898	(928 423)
Amortissement de l'exercice	(1 221 582)	(2 017 173)
Solde à la fin	8 616 286	5 544 700

8. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné à ses employés non syndiqués. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 231 780 \$ (203 266 \$ en 2020).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2018 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2021. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2021 et complétée avant le 30 septembre 2022.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	14 725 400	16 220 400
Juste valeur des actifs du régime	15 417 100	16 113 600
Excédent (insuffisance) du régime	691 700	(106 800)
Provision pour moins-value	(691 700)	—
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	—	(106 800)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite (suite)

Composition des actifs du régime :

	2021	2020
	%	%
Obligations	42,2	45,0
Contrats de rentes assurées	14,5	15,2
Actions canadiennes	12,6	10,6
Actions américaines et internationales	16,8	16,0
Infrastructures	4,2	4,0
Immobilier	9,7	9,2
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Charge de l'exercice	270 900	326 100
Paiements en espèces constatés	814 000	471 600
Prestations versées par le régime	2 977 900	619 700

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2021.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	671 500	817 800
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies	17 700	142 200
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	653 800	675 600

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Charge de l'exercice	32 200	39 000
Paiements en espèces constatés	36 300	35 100

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2021		2020	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,90	—	4,90	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

9. Revenus de placement afférents aux dotations

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	524 202	803 471
Variation de la juste valeur réalisée	1 364 570	319 191
Variation de la juste valeur non réalisée	4 116 132	(2 661 375)
	6 004 904	(1 538 713)

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2021		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	2 313 006	—	2 313 006
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	3 691 898	3 691 898
	2 313 006	3 691 898	6 004 904

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Revenus de placement afférents aux dotations (suite)

	2020		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	(610 290)	—	(610 290)
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	(928 423)	(928 423)
	(610 290)	(928 423)	(1 538 713)

10. Engagements

Le Musée est lié par un contrat de location d'un local pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des travaux de rénovation, pour un montant total de 3 807 377 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2022	2 247 311
2023	512 445
2024	349 207
2025	349 207
2026	349 207

11. Organismes et opérations apparentés

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement et des événements-bénéfices. Provenant de ces campagnes et événements, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 2 650 099 \$ (6 922 840 \$ en 2020) dont 1 667 309 \$ (5 315 213 \$ en 2020) sont inclus au poste « Dons de la Fondation », 982 790 \$ (1 607 627 \$ en 2020) sont inclus au poste « Apports reportés » et un montant de valeur nulle (584 500 \$ en 2019) est inclus au poste « Produits perçus d'avance ». De l'ensemble de ces dons, 581 270 \$ (230 791 \$ en 2020) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 19 634 \$ (1 121 880 \$ en 2020) pour soutenir les activités éducatives, 1 733 820 \$ (1 133 611 \$ en 2020) pour les expositions, un montant de valeur nulle (3 059 722 \$ en 2020) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques et 315 375 \$ (376 836 \$ en 2020) pour la réalisation du pavillon Claire et Marc Bourgie et du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2021

11. Organismes et opérations apparentés (suite)

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (suite)

Les données financières condensées de la Fondation aux 31 mars 2021 et 2020 sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	61 341 278	45 059 965
Éléments de passif	2 255 301	977 682
Actifs nets	59 085 977	44 082 283
	61 341 278	45 059 965
Résultats		
Produits		
Apports	6 349 829	8 997 198
Revenus de placement	12 140 594	(2 895 480)
Subvention	1 116 319	187 500
	19 606 742	6 289 218
Charges	1 952 949	2 733 002
Don au Musée	2 650 099	6 922 840
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 003 694	(3 366 624)
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 434 524	(4 782 090)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	735 571	1 075 115

12. Instruments financiers

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Encaisse	444 480	601 327
Obligations canadiennes	3 974 767	5 226 973
Actions canadiennes	11 755 774	8 662 962
Actions américaines et étrangères	4 906 260	3 832 983
Fonds communs d'actions canadiennes	3 577 087	3 501 036
	24 658 368	21 825 281

12. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

Risque de taux d'intérêt

Dans son portefeuille de placement, le Musée détient des obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (y compris les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

Risque de change

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 19 327 \$ (10 618 \$ au 31 mars 2020) en dollars canadiens libellés en dollars américains et de 97 153 \$ (84 355 \$ au 31 mars 2020) en dollars canadiens libellés en euros, dans les créditeurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 614 837 \$ (386 461 \$ au 31 mars 2020) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

13. Collection du Musée

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 160 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

14. Éventualité

Le 18 septembre 2020, une action en dommages a été intentée contre les administrateurs du Musée qui étaient en poste aux mois de juillet et août 2020. En date du 23 juin 2021, le Musée est d'avis que cette poursuite n'aura pas une incidence importante sur sa situation financière, les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie futurs.

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.